

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Ludivine Mairet	Numéro de permis 2019507	Date d'inspection Le 10 janvier 2023	
Nom de l'établissement Garderie Les Chatounets		Numéro de téléphone (506) 204-8909	
Adresse 10 Massey Avenue Moncton NB E1A 3C6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mireille Comeau		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : f) les registres des présences quotidiennes des enfants au moyen des formules que le ministre fournit.	24(1)(f)	16 déc. 2022	10 janv. 2023
Commentaires : Le registre de présence est celui qui est fourni par le Ministère. La lacune est maintenant conforme.			
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : e) les nom et numéro de téléphone de l'inspecteur.	25(e)	23 déc. 2022	10 janv. 2023
Commentaires : Le nom de la Mentor en Assurance de la Qualité a été ajouté au babillard à l'entrée. La lacune est maintenant conforme.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : b) les médicaments.	39(2)(b)	23 déc. 2022	10 janv. 2023
Commentaires : Lors de l'inspection de suivi, l'inspectrice a observé que l'armoire où se trouvent les médicaments est barrée sous clé. La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			

original signé par  
Mireille Comeau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 10 janvier 2023

Date

original signé par  
Ludivine Mairet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 janvier 2023

Date